CONSEIL GENERAL
TARN-ET-GARONNE
www.cg82.fr

Base départementale de loisirs du Tarn et de la Garonne à Saint-Nicolas-de-la-Grave

Réhabilitation des bâtiments existants, tranche 4 : local technique

Plan de financement prévisionnel (novembre 2013)

travaux	Montant HT	cofinanceurs	Montant
Niveau inférieur	1 418 112,00 €	Conseil général 82	920 000,00 €
Niveau supérieur	501 888,00 €	Etat (FNADT)	450 000,00 €
		Conseil Régional	450 000,00 €
		Europe (FEADER)	100 000,00 €
total	1 920 000,00 €		1 920 000,00 €

A la date de réalisation de ce plan de financement (novembre 2013), le montant de participation du FEADER sur l'axe Garonne du futur Programme Opérationnel régional est indiqué sous réserves.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET